

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

065

DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT REVOCATION D'UN HAUT CADRE DE SES FONCTIONS
POUR FAUTE LOURDE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

la Constitution ;

la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019, portant Statut Général des Agents de l'Etat ;

le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 janvier 2021, portant Nomination du Premier Ministre, Chef
Gouvernement ;

le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 janvier 2021, portant Structure du Gouvernement ;

les Décrets D/2021/017 - 018 - 024 - 028/PRG/SGG des 19, 21, 23 et 27 janvier 2021, portant
respectivement Composition partielle du Gouvernement ;

le Décret D/2018/186/PRG/SGG du 23 août 2019 portant Attributions et organisation du Ministère des
Sports.

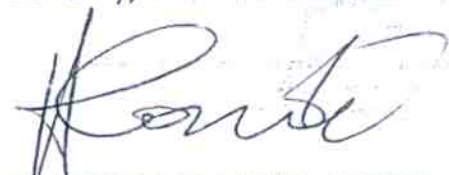
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Dianté KEITA, Directeur Général de l'Agence de la Navigation
Aérienne, est révoqué de ses fonctions pour faute lourde.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera
enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

25 FEB. 2021

Conakry, le.....



PROFESSEUR ALPHA CONDE